

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

ÉTÉ 1953

71

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Directeur du Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Arts
de Carcassonne.

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale
de Toulouse.

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement: 100 fr. par an - Prix du numéro : 30 fr.

Adresser le montant au

Groupe Audois d'Études Folkloriques", Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome XI

16^{me} Année — N° 2

ÉTÉ 1952

Folklore (16^{me} année - n° 2)

Été 1953

SOMMAIRE

Robert MESURET

Les stèles discoïdales en Suède et en Lauragais

A. SOUTOU

Etudes sur le folklore de la Lozère et de l'Aveyron

A. MOULIS

*Les mesures anciennes
dans le Comté de Foix et le Couserans*

LES STÈLES DISCOIDALES

en Suède et en Lauragais

Le Musée Paul-Dupuy conserve cinq stèles discoïdales données par M. Raymond Dorbes, et trouvées l'une à Pexiora (1), les autres à Avignonet. De ces stèles qui sont pour la plupart crucifères les variétés de forme et de décor ont été étudiées par M. Déodat Roché (2) et par M. le docteur Herber dont l'article (3) indique tous les travaux antérieurs. Ce derniers signale les ressemblances et les divergences avec celles du Pays Basque ou du Maroc, divergences qui sont plus nombreuses que les ressemblances. Au contraire nous avons trouvé d'étranges similitudes entre nos tombes lauragaises et les deux stèles qui amortissent les extrémités d'une pierre tumulaire conservée à Stockholm au Statens Historiska Museum (inv. 3450 : I). Sur la pierre en dos d'âne qui fait penser au couvercle d'un sarcophage, une inscription runique du XII^e siècle faite par Gudmund — auteur ou lapicide ? — indique qu'ont fait tailler cette tombe pour leur fils un père et une mère qui demandent à Dieu de sauver l'âme de l'enfant.

La tombe a été trouvée à Vrigstad dans la province de Småland en Suède. Les deux faces des stèles portent quatre croix de types différents. Insérées ou non dans des lobes, gravées ou sculptées en taille d'épargne mais toujours sans aîses, elles se rapprochent par leurs formes et par leurs dimensions de celles du Lauragais. La photographie sur laquelle nous rapprochons une stèle trouvée à Merbail, commune d'Avignonet en Lauragais, de l'une des stèles de la tombe de Vrigstad marque une parenté incontestable.

Nous ne prétendons en tirer pour le moment aucune conclusion et nous n'achèverons cet article que par une série de questions posées aux archéologues et aux folkloristes de l'Europe :

— Les stèles du Lauragais sont-elles plus anciennes qu'on ne l'avait pensé jusqu'ici ?

— La comparaison que nous avons faite marque-t-elle entre le Languedoc et le Småland des rapports d'influence, des échanges ou des migrations ?

(1) Cf. sa repr. dans *Bulletin du Laboratoire d'ethnographie régionale de Toulouse* I automne 1947, fig. 4.

(2) *La croix à branches égales : croix grecques et croix manichéennes* (Folklore n° 44, automne 1946, pp. 50-54).

(3) *Les stèles anciennes des cimetières du Lauragais* (Folklore n° 56, automne 1949, pp. 43-51).

— Le cheminement de ces formes fut-il maritime ou terrestre et dans ce dernier cas peut-on le retrouver dans les pays intermédiaires ?

Nous n'attendrons point la réponse à ces trois questions pour remercier nos collègues suédois : M. le Professeur Neemans, Conservateur en chef de l'Historiska Museum, qui nous a si aimablement accueilli, Mademoiselle Rydbeck, Conservateur, à qui nous devons de précieuses photographies et tous les renseignements qui concernent cette tombe, M. le Docteur Jansson, maître de conférences à l'Université de Stockholm, qui nous a donné le sens de l'inscription, laquelle sera publiée par ses soins dans un ouvrage sur l'épigraphie runique de la Suède.

Robert MESURET.



Stèle trouvée à Avignonet

Toulouse, Musée Paul-Dupuy



Stèle trouvée à Vrigstad

Stockholm, Historiska Museum



Etudes sur le Folklore de la Lozère et de l'Aveyron

I

La Civilisation du Pigeon

Les pigeonniers — columbaria de Barjac
et de Quézac en Lozère.

La colombine, c'est-à-dire le fumier de pigeon, a été longtemps avec le migou, fumier de mouton, le principal engrais des terres lozériennes. Le migou, provenant soit des ovins locaux, soit des troupeaux en estive qui payaient en nuits de fumature leur droit de dépaissance, servait principalement à améliorer les champs et les pâturages. La colombine, beaucoup moins abondante mais plus riche, était réservée aux jardins et aussi à ces enclos où, autrefois, on cultivait des plantes industrielles: pastel dans l'Albigeois et le Toulousain, safran et chanvre dans le Haut-Languedoc. Les lieux-dits du cadastre (la Safranière, la Canabière) sont un souvenir de ces cultures spécialisées, dont la plus opulente, celle du pastel, a laissé des traces dans le langage même. Le pays de « Cocagne » est, en effet, cette région bénie de la basse vallée du Tarn où l'on confectionnait des gâteaux (coquos) de pastel, dont la vente était fort rémunératrice. Et l'engrais de cette « cocanha » était précisément la colombine, comme en témoignent encore les innombrables et magnifiques pigeonniers que l'on peut admirer dans tout le Bas-Pays, de Castres à Cahors et à Agen.

Dans le Haut-Languedoc et principalement sur les Causses, où les puits sont rares, les pigeons qui déposent leur fiente sur les toits et par conséquent salissent l'eau des citernes, étaient moins prisés. Pourtant, et contrairement à l'apparence, les pigeonniers sont très nombreux dans cette région, surtout dans les vallons. A Mende même, il n'est presque pas de maison qui n'ait ou qui n'ait eu son pigeonnier-lucarne ou plus anciennement son *pigeonnier-tour* surmontant un vieux escalier à vis. Sur le Causse de Sauveterre les grands domaines isolés, tels le Sec ou le Royde, ont aussi leurs pigeonniers à toit en pupitre qui, dans leur forme actuelle, datent du 17^e siècle. Ces pigeonniers sont bâtis à une certaine distance des bâtiments d'habitation, pour éviter la pollution des eaux de citerne.

A Recoulettes, entre Barjac et Cultures, la disposition est analogue : le pigeonnier est bâti en plein champ, à quelques centai-

nes de mètres de la maison. Cette bâtisse est particulièrement intéressante parce qu'elle représente un type beaucoup plus ancien que le pigeonnier-lucarne, que le pigeonnier à toit en pupitre ou même que le pigeonnier sur escalier en colimaçon du 15^e ou 16^e siècle. Ce pigeonnier est en effet, au sens précis du mot, un véritable « columbarium ». On appelle actuellement « Columbarium » une grande salle voûtée dont les murs sont percés de niches où l'on place les urnes contenant les cendres des morts : le plus connu en France, est celui du cimetière du Père Lachaise, à Paris, qui fut bâti à la fin du 19^e siècle suivant d'antiques modèles. Ces columbaires étaient, en effet, en usage chez les Romains, qui les avaient reçus eux-mêmes des Etrusques et leur structure, comme leur nom l'indique, était celle d'un pigeonnier : les urnes funéraires étaient placées dans les niches comme des nids de pigeons dans les alvéoles d'un colombier. Le pigeonnier de Recoules est bâti comme un « columbarium » romain : c'est une tour ronde, recouverte d'une voûte en tuf (vraisemblablement du 17^e siècle) et présentant sur toute la surface intérieure du cylindre qui la constitue les centaines de cases destinées à recevoir la colombine. L'état délabré de cet auguste pigeonnier, dont le type est très ancien, permet de voir, en coupe, la structure simple et puissante de cet édifice : les alvéoles sont formées tout simplement par des pierres disposées en assises régulières et encastrées dans le mur. Les pigeons qui entraient par l'unique ouverture ménagée sous le toit avaient donc leur casier individuel où ils faisaient leurs nids.

Dans un autre pigeonnier situé dans une vigne non loin de Quézac, à l'entrée des Gorges du Tarn, sur l'ancien chemin qui mène vers les hameaux du Temple et de la Condamine (Causse Méjean) un intéressant perfectionnement a été apporté à ce type rustique : les alvéoles ne sont pas constituées simplement par une cavité carrée de pierres brutes mais par une céramique arrondie, semblable aux « toupis » en terre utilisés par les ménagères du pays, et que l'on désigne d'ordinaire d'après leur forme, par le nom de boulin. Il est évident que dans ces conditions les précieux volatiles, confortablement installés dans leurs cases luisantes, ne pouvaient manquer de témoigner leur gratitude en déposant leur colombine dont leur avisé propriétaire ne perdait, pour ainsi dire, pas une miette.

Ces pigeonniers, qui sont immenses, appartenaient à des personnages haut placés, seigneurs ou évêques, et étaient le signe même de leur importance sociale. Le droit de colombage, en effet, était strictement réglementé et le nombre de pigeons qu'il était licite d'élever était proportionnel à la superficie des terres possédées. Le pigeon, animal très vorace, a besoin de beaucoup de grains et il est compréhensible que les grands propriétaires aient voulu se réserver le droit de construire des colombiers. C'est ce qui explique, d'une part pourquoi ces pigeonniers-columbaria, de type très ancien, sont relativement rares, d'autre part pourquoi, par la suite, les « laboureurs » aisés, les « pages » s'efforcèrent d'obtenir l'autorisation de construire, eux aussi, ces magnifiques monuments qui étaient le signe extérieur de leur richesse et de leur rôle social. Les « brassiers », par contre, qui

travaillaient à la journée sur la terre de propriétaires plus fortunés n'avaient pas le droit d'élever ce volatile noble ou bourgeois. Ils devaient se contenter de braconner les palombes, c'est-à-dire les pigeons sauvages, certainement aussi appétissants, mais moins rémunérateurs que leurs confrères domestiqués, producteurs de pigeonnax et de colombine.

Comme on le voit le pigeon est un animal qui, au même titre que le bœuf, le mulet, l'abeille et bien d'autres, a joué un rôle non négligeable dans cette Civilisation Traditionnelle qui, en Europe, depuis le début des temps historiques, a précédé l'ère de la civilisation industrielle du XX^e siècle.

Cette importance du pigeon est particulièrement sensible non seulement sur le plan archéologique comme le montrent tous ces beaux colombiers que l'on peut admirer en Languedoc, mais aussi et surtout dans le domaine de l'onomastique. La civilisation du pigeon a laissé de nombreuses traces dans la toponymie : depuis Colmar d'Alsace et de Luxembourg (*columbarium*) dont le nom a été transplanté par la suite en Prusse Occidentale au Sud de Schneidemühl, jusqu'aux innombrables Colombier, Colombes, Coulommiers, Colombo, Colombia, Coloma que l'on rencontre non seulement sur le Vieux Continent mais sur toute la surface des deux Amériques, partout s'affirment le souvenir et le rôle des anciens colombiers romains. De nombreux anthroponymes Colombier, Coulon, Colon, que l'on retrouve dans le nom de Christophe Colomb (Colon), qui en a semé toute l'Amérique, du physicien Coulomb qui l'a introduit dans le domaine de l'électricité, de Sainte Colombe et surtout de St-Colomban qui a essaimé en Suisse et en Allemagne du Sud, sans parler de Colombine, partenaire inséparable d'Arlequin, témoignent suffisamment de la popularité du pigeon. Le folklore des contes de Grimm et des chansons populaires (la blanche colombe d'« Auprès de ma blonde ») et aussi les grands mythes de l'humanité, en particulier la Colombe de la Paix et la Colombe du St-Esprit, ont aussi adopté, en les transfigurant, les précieux et modestes habitants des *columbaria*.

Ainsi, par la multitude même de ces noms et appellations très anciennes, se marque d'une manière éclatante l'importance de cette vieille civilisation du pigeon, dont les deux colombiers de Quézac et de Barjac en Lozère parmi, tant d'autres, sont encore de vénérables vestiges.

Croix discoïdales et stèles anépigraphes de Lozère et d'Aveyron

Six nouvelles croix discoïdales et deux stèles anépigraphes, ornées de croix, ont pu être récemment, sinon découverte, du moins identifiées, dans les départements de la Lozère et de l'Aveyron.

1) CROIX DISCOÏDALES :

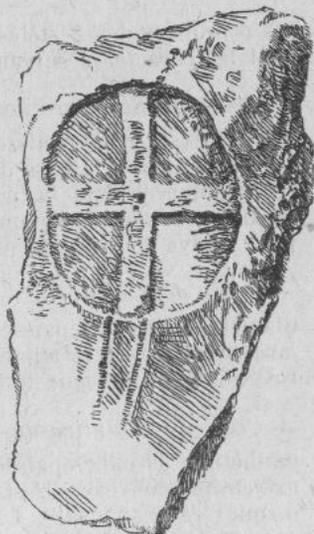
- a) Cimetière de St-Pierre-de-Gourgas, commune de La Bastide-Pradines (Aveyron);
- b) Cimetière de St-Julien-du-Tournel (Lozère);
- c) Jardin du Musée de Mende : trois croix, sans indication d'origine.

2) STÈLES ORNÉES DE CROIX :

- 2 stèles dans le jardin du Musée de Mende, sans inscription d'origine.



Musée de Mende - Stèle n° 3



Musée de Mende - Stèle n° 1

L'objet de cette note est à la fois de sauver de l'oubli ces monuments trop souvent envahis par les orties ou enfouis sous

des décombres et d'attirer sur eux l'attention non seulement des chercheurs mais aussi de toute personne soucieuse de préserver le patrimoine artistique de son pays.

Rappelons que jusqu'à présent, des croix discoïdales ont été découvertes en France, en Afrique du Nord, en Espagne, au Portugal, en Angleterre, dans les Pays Scandinaves et même à Terre Neuve. En Espagne elles sont souvent protohistoriques et semblent, suivant l'opinion de C. Jullian, continuer la tradition des menhirs qui se seraient transformés en stèles anthropomorphes : évolution parallèle à celle des dolmens qui seraient à l'origine de nos dalles tombales. En France, elles sont beaucoup plus récentes et paraissent s'échelonner dans le temps du Moyen-Age au 19^e siècle. Dans l'espace, c'est au Pays Basque qu'elles sont, et de loin, les plus nombreuses (1). On en trouve également dans le Lauragais (2), dans l'Hérault et sur le Causse du Larzac (3).

L'origine et la signification de ces croix n'ont pas été élucidées encore d'une manière certaine, car toutes ces croix sont anépigraphe, de telle sorte qu'en l'absence de toute inscription les archéologues qui les ont étudiées n'ont pu élaborer à leur sujet que des hypothèses plus ou moins fondées. Les uns, tel R. Dorbes (4), ont cru reconnaître dans les motifs qui les ornent des signes manichéens et cathares, d'autres, tel J. Herber (5) pensent qu'elles ont été adoptées par les Ordres des Templiers et des Hospitaliers.



Les 6 croix et les 2 stèles qui font l'objet de cette note présentent les caractères suivants :

1. — *Croix de St-Pierre de Gourgas :*

diamètre : 37 cm.; épaisseur : 8 cm.; hauteur totale : 80 cm.; largeur du col à la base du disque : 19 cm.; motif de l'avvers : croix potencée dont la branche inférieure est prolongée vers le bas au-delà de la circonférence du disque; motif du revers : fleur de lys dont la tige est également prolongée vers le pied.

2. — *Croix de La Capelle :*

diamètre : 30 cm.; épaisseur : 14 cm.; hauteur totale : 53 cm.; largeur au collet et au pied : 15 cm.; motif de l'avvers et du revers : croix grecque bifide.

3. — *Croix de St-Julien-du-Tournel :*

diamètre : 50 cm.; épaisseur : 20 cm.; avers : croix pattée à extrémités convexes, c'est-à-dire inscrite exactement dans le disque; revers : néant. La croix est enfoncée dans la terre jusqu'à la périphérie du disque : de plus une dalle tombale cache près de la moitié de l'avvers.

4. — *Croix n° 1 du Musée de Mende :*

diamètre de la croix intérieure : 30 cm.; diamètre du disque :

39 cm.; épaisseur : 9 cm.; motif de l'avvers : croix de Malte à extrémités concaves, c'est-à-dire laissant un vide entre le milieu des branches et le cercle inscrivant les 8 pointes de ces mêmes branches. La croix est en tuf grossier : le pied a été cassé : seul le disque subsiste.

5. — *Croix n° 2 du Musée de Mende :*

diamètre de la croix : 35 cm.; épaisseur : 10 cm.; hauteur : 69 cm.; motif de l'avvers : croix pattée à extrémités convexes : revers : néant. La croix, en calcaire lourd, est mal dégrossie, le disque n'est pas nettement séparé du pied.

6. — *Croix n° 3 du Musée de Mende :*

diamètre de la croix : 25 cm.; diamètre du disque : 35 cm.; épaisseur : 10 cm.; hauteur : 57 cm.; motif de l'avvers : croix grecque; revers : néant. Cette croix aux lignes harmonieuses est en bon état de conservation.

7. — *Stèle n° 4 du Musée de Mende :*

diamètre de la croix : 29 cm.; épaisseur : 6 cm.; hauteur de la stèle : 64 cm.; largeur de la stèle : 2 cm. 40 environ; revers : néant. Cette stèle de forme irrégulière présente un caractère remarquable : la branche inférieure de la croix grecque qu'elle porte a été prolongée grossièrement vers le bas d'une longueur de 12 cm.

8. — *Stèle n° 2 du Musée de Mende :*

hauteur totale : 57 cm.; hauteur de la partie supérieure jusqu'à la naissance du pied : 40 cm.; hauteur de la branche inférieure : 20 cm.; largeur totale de la croix : 32 cm.; hauteur et largeur des petites croix grecques situées au-dessus des branches latérales : 8 cm.; épaisseur de la stèle : 9 cm.; pas de motif sur le revers.

*

**

Ces croix et ces stèles sont intéressantes à plusieurs points de vue :

1) En ce qui concerne l'aire géographique de ces monuments, il semble, dans l'état actuel de la question et dans la mesure où nos informations sont complètes, que ces croix discoïdales soient les plus septentrionales de toutes celles qui ont été découvertes jusqu'à présent en France. Il s'agit bien entendu de croix discoïdales anépigraphes et aniconiques de facture fruste, bien différentes de certaines croix auréolées d'un cercle de pierre et ornées de motifs sculptés que l'on rencontre quelquefois sur des places de villages. Toutefois, comme nous le verrons par la suite, certaines croix de sauveté telles, par exemple, que la croix Ste-Anne de Montsalvy (Cantal), pourraient être rangées dans la même catégorie que celle des croix que nous étudions.

II) Les croix de Malte, à bords concaves ou convexes semblent indiquer tout au moins pour les croix dont la situation topographique a été exactement précisée, que l'on puisse, pour certaines d'entre elles, lier leur présence à l'existence de commanderies d'Hospitaliers.

a) *Croix de Saint-Pierre-de-Gourgas :*

L'église et le cimetière de St-Pierre-de-Gourgas desservent non seulement les habitants de ce hameau, mais aussi celui des Cazalèdes où se trouve une maison qui semble avoir appartenu à un membre de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, puisque sur le linteau de la porte est sculptée une croix de Malte. De plus, St-Pierre-de-Gougas et les Cazalèdes font partie de la commune de Bastide-Pradines dont le « castel » ou « granieyras » servit de grenier fortifié aux Hospitaliers de 1327 à la Révolution.

b) *Croix de Saint-Julien-du-Tournel :*

Plusieurs seigneurs du Tournel, dont le château domine le Lot à quelques kilomètres à l'est du village de Saint-Julien, furent commandeurs de l'Hôpital de Gas-Français (vadum franciscum) situé à l'est du Pont de Montvert, sur la grande draille de Jalereste : Foulque du Tournel, commandeur en 1255 et son homonyme également commandeur en 1360. Il est donc vraisemblable que la croix discoïdale a été dressé sur leur tombe.

c) *Croix de la Capelle :*

Il est possible qu'étant donné que La Capelle dépendait de l'Hôpital d'Aubrac, que cette croix puisse également commémorer quelque chevalier de cet hôpital.

III) Le détail singulier observé sur la stèle n° 1 du Musée de Mende (prolongation ultérieure de la branche inférieure de la croix grecque aux 4 branches égales) pourrait être interprété comme une tentative de suppression d'un caractère hérétique : La croix grecque ayant été adoptée par les Albigeois, il se pourrait qu'après l'anéantissement des Cathares que Simon de Montfort poursuivit jusqu'en Gévaudan, l'Eglise catholique ait voulu transformer la croix grecque, suspecte d'hérésie, en croix latine orthodoxe. Mais outre qu'il est très difficile, en l'absence de précisions sur la provenance de cette stèle, de proposer autre chose que de vagues conjectures, il est peut-être plus simple, sinon plus vrai, de considérer que, peut-être cette stèle jouait le rôle de montjoie (mund-gau - pierre destinée à protéger - mund : un territoire - gau - contre tout empiètement illégal), c'est-à-dire de borne limite. Dans ce cas le prolongement de la croix indiquerait, avec le maximum d'exactitude, la ligne précise que ces stèles jalonnaient. La croix de Saint-Pierre-de-Gourgas est également prolongée vers le bas jusqu'au contact du sol. Il en est de même pour celles de St-Martin d'Alajoux et de la Couvertoirade, sur le Larzac (6). Toutefois en ce qui concerne la stèle de Mende, dont l'épaisseur est très faible, il est à présu-

mer que, si elle a joué le rôle de borne, la limite aura dû être plus vraisemblablement indiquée par le plan vertical de la stèle plutôt que par une ligne idéale perpendiculaire à ce plan. En ce qui concerne la croix discoïdale du Tournel, il est intéressant de noter qu'un troisième Foulque du Tournel, qui fut maître de l'Hôpital en Aragon en 1220 fut accusé d'idolâtrie. c'est-à-dire vraisemblablement d'hérésie albigeoise (7). Mais aucun document ne permet d'affirmer que la croix du Tournel ait été dressée précisément sur sa tombe.

IV) La croix discoïdale de St-Pierre-de-Gourgas pourrait être aussi une croix de sauveté, c'est-à-dire une de ces croix qui délimitaient le domaine d'un village à l'intérieur duquel toute poursuite juridique était interdite. Ces sauvetés qui ont été créées au X^e et XI^e siècles étaient très nombreuses comme en témoigne la toponymie (La Salvetat, Sauveterre, Montsalvy, etc...). Or la croix de Montsalvy, dans le Cantal (8) qui jalonnait la limite d'un de ces asiles, présente une forme discoïdale, bien qu'elle soit beaucoup plus richement ornée que les croix que nous étudions. C'est pourquoi, si l'on considère que La Bastide-Pradines (qui est le chef-lieu de paroisse de St-Pierre-de-Gourgas) s'appelait anciennement La Bastide de Sauveterre, il se pourrait que la croix de St-Pierre-de-Gourgas soit aussi une croix de sauveté, antérieure par conséquent à l'époque des Hospitaliers (14^e siècle). Il en est peut-être de même des croix de la Couvertorade et de St-Martin-d'Alajoux, car ces villages sont situés à proximité du hameau qui porte encore le nom de la Salvetat. De toute manière, les ornements de ces croix ne contredisent pas cette interprétation : la croix potencée et la fleur de lys sont au moins dès le 12^e siècle les insignes d'Aliénor d'Aquitaine; la croix pattée inscrite dans un cercle, qui représente l'univers, constitue un symbole presque aussi ancien que le christianisme lui-même; quant à la croix grecque son antiquité est encore plus grande puisqu'elle a été semble-t-il, un motif païen. Sur un plan plus général enfin il semble bien que certains toponymes obscurs tels que « peyre sauve » ou « salveplantade » ou « salveredonde » (Commune du Tarn) puisse s'expliquer par la présence de croix rondes plantées dans le sol, sur les limites des Sauvetés.

*
**

Quelle que soit la signification de ces croix et de ces stèles, il semble que tant par leur rareté, du moins en ce qui concerne le Haut-Languedoc, que par leur simple beauté élémentaire, elles méritent d'être repérées, identifiées et conservées. Les croix et les stèles du Musée de Mende devraient être mises en bonne place dans le compartiment réservé à l'archéologie. Les croix de Saint-Pierre-de-Gourgas, de la Capelle, de St-Julien-du-Tournel qui, jusqu'à présent, gisaient parmi les débris de couronnes mortuaires mériteraient non pas d'être transportées dans quelque musée, où elles somnoleraient loin de leur lieu d'origine, mais plutôt d'être scellées à un endroit apparent et à l'abri des

intempéries sur le mur d'une de ces belles églises rustiques (les églises de St-Julien-du-Tournel et de la Capelle sont romanes, celle de St-Pierre-de-Gourgas est ornée d'un robuste clocher-mur) qu'entourent les cimetières où elles ont été trouvées. Il n'est pas interdit d'imaginer qu'une brève notice, semblable à ces descriptions archéologiques que l'on trouve souvent affichées à la porte de nombre d'églises permettrait aux touristes ou tout simplement aux gens de l'endroit, de savoir quel est l'objet où le monument qu'ils contemplent.

Ainsi fleurirait dans d'humbles villages de la Lozère ou de l'Aveyron le souvenir d'un beau passé qui rattacherait leurs habitants, par delà leur isolement local (qui n'est en réalité qu'un retard sur le plan de la technique), à l'histoire universelle et à la communauté des hommes.

P.-S : Une nouvelle croix discoïdale (hauteur totale 50 cm, diamètre du disque 28 cm.; diamètre de la croix à l'avant et au revers 19 cm.; largeur du pied au collet et à la base, 17 cm.; épaisseur 11 cm.) vient d'être identifiée à Bargac (village de Lozère dominé par le rocher de Cénaret dont le château, aujourd'hui disparu, fut le siège d'une des Sept baronnies du Gévaudan. Cette croix se trouvait couchée dans le cimetière au pied d'une autre croix sculptée du 18^e siècle. Ses dimensions réduites semblent indiquer qu'elle a été plutôt une borne qu'une stèle funéraire.

A. SOUTOU.

(1) L. Colas : « **La tombe hasque** » (Foltzer, Bayonne et Champion, Paris 1923).

(2) B. Dusan : « **Les stèles du Lauragais** » (Revue archéol. du Midi de la France, 1866).

J. Herber : « **Les stèles anciennes des cimetières du Lauragais** » (Folklore Aude, Carcassonne, 1949, n° 3).

(3) J. Herber : « **Les stèles discoïdales du département de l'Hérault et de ses confins** » (Larzac) (Cahiers d'histoire et d'archéologie, n° 35, Nîmes 1936).

(4) R. Dorbes : « **Les stèles manichéennes et cathares du Lauragais** » (Cahiers d'ét. cathares, Oct.-Déc. 1949, n° 4).

(5) J. Herber : « **La stèle discoïdale de Nébian** » (Cahier d'histoire et d'archéologie, n° 39, Nîmes 1936).

(6) J. Herber : articles cités.

(7) de Lescure : « **Armorial du Gévaudan** » (Lyon 1929).

(8) Abel Beaufrère : « **La croix de sauveté de Montsalvy** » (La Croix, Janvier 1951).

(9) Les croix de St-Julien-du-Tournel et de Barjac m'ont été très aimablement signalées par Monsieur le Docteur Morel de Mende, auquel je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements.

LES MESURES ANCIENNES

dans le comté de Foix et le Couserans

Dans les usages locaux se rapportant aux mesures et aux poids, on entend prononcer couramment des expressions qui paraissent incompréhensibles pour une personne étrangère à la région : aquel pal a sièis pams de loung; — le miu ort fa mès de dous bouichèls; — me cal croumpa uno pilo de garric; — aqueste maiti èi fèit uno brabo junto; — oungan nous caldra al mens cinq cargos de bi; — aquelis sacs de carbou, les tres fan pos la cargo, etc... Toutes ces expressions renferment des noms de mesures anciennes qui furent en usage dans nos contrées pendant sept cents ans et que la réforme de 1791 n'a pu détruire. Leur étude n'est pas sans intérêt.

Mesures de longueur.

L'unité de longueur était autrefois la canne. Elle variait d'une localité à l'autre et allait de 1 m. 760 à Pamiers, à 1 m. 800 à Bélesta. A Ax elle était de 1 m. 786, à Foix de 1 m. 753, à Lavelanet de 1 m. 790, à Tarascon de 1 m. 783, etc... Elle se divisait en 8 pams, le pam en 8 pouces, le pouce en 8 lignes. Le pam, encore journellement usité aujourd'hui dans les campagnes, variait donc de 0 m. 219 à 0 m. 225. Cette mesure est donnée par la distance qui sépare l'extrémité du pouce de l'extrémité de l'auriculaire d'une main adulte, cette main étant ouverte et les doigts étendus en éventail, comme celle d'un pianiste qui veut faire un accord d'octave sur son clavier.

La lieue, la « lego », était peu usitée dans le langage courant.

Mesures de surface.

Les mesures agraires étaient les plus bizarres de toutes. Il y avait, en allant de la plus petite à la plus grande : la canne carrée, l'escach ou perche carrée, la pugnère, le boisseau, la quarterée, la mesure, le journal, la sétérée, l'arpent. Comme pour les longueurs, ces mesures variaient d'une localité à l'autre. A Ax, la sétérée valait 25 ares 17 centiares, ou 800 cannes carrées, tandis qu'elle valait 50 ares 40 à Foix, 51 ares 84 à Bélesta, 51 ares 27 à Lavelanet, 25 ares 40 à Saint-Girons.

A Ax, Foix et Bélesta, elle se divisait en 8 mesures, ou 32 boisseaux : à Saint-Girons elle se subdivisait en 4 quarterées, ou 16 boisseaux, ou 32 pugnères, la pugnère comprenant 4 escachs.

L'arpent valait 114 ares 31 à Castillon et 110 ares 78 à Sainte-Croix. Dans ces deux localités il équivalait à 1152 perches carrées ou 3528 cannes carrées et se divisait en 24 mesures; la mesure valait 4 boisseaux ou 48 escachs. A Pamiers l'arpent valait 50 ares 80 ou 1640 cannes carrées, ou 4 pugnères, ou 8 mesures, ou 32 boisseaux.

Le journal était utilisé surtout à Massat. Il avait une valeur de 38 ares 36 ou 384 perches carrées, ou 1176 cannes carrées, ou 6 quarterées, ou 24 boisseaux. A Aleu et Soulan, il ne valait que 37 ares 93.

Dans le pays d'Olmes (canton de Lavelanet), on utilisait la plupart des mesures ci-dessus dans les transactions officielles; mais dans les estimations officieuses on avait recours à des mesures arbitraires d'une assez grande élasticité : la « fèicho » et la « junto ». La première vient du mot « fèich » fardeau) et détermine la surface de terrain qui est couverte par un *fardeau* de tuteurs de haricots lorsque ces tuteurs sont fichés en terre au pied de chaque touffe de haricots. Ce fardeau de tuteurs est celui que peut porter aisément un homme valide. Par extension, on a donné le nom de fèicho à toute surface de terrain équivalente recevant une autre récolte, et on dit couramment : une fèicho de caulets, un fèicho de joutos, etc...

La « junto » est tout aussi imprécise, mais l'étymologie du mot est tout aussi curieuse. La junto désigne la quantité de terrain qu'une paire de bœufs ou de vaches peut labourer d'une seule traite, sans être déliée et sans repos. Lorsqu'un laboureur dit : bau fè une junto, il va lier (*junhe*) ses animaux, et il ne les déliera qu'après plusieurs heures de labour en ne leur accordant que de brefs instants de repos. En principe la junto est déterminée par 4 heures de labour, tandis que le journal (*de jour*), usité également dans la contrée, était un peu différent de celui de Massat et valait le double de la junto, étant déterminé par 8 heures de labour, c'est-à-dire par une journée entière.

Une autre mesure très élastique était aussi usitée dans le pays d'Olmes : le « semensal » (de sement : semence). La longueur de cette surface était donnée par celle du champ et sa largeur était celle de deux herses juxtaposées, soit 4 m. environ, c'est-à-dire la largeur que couvre la *semence* dans le geste du semeur.

Mesures de capacité.

Pour les liquides, il y avait une unité de mesure pour le vin, l'*uchau*, et une autre pour l'huile, la *livre*. Elles variaient d'une localité à l'autre. En voici quelques exemples, le premier nombre étant pour le vin, le second pour huile : Bélesta, 0 l. 406 - 0,406; Varilhès, 0,452 - 0,450; Saint-Girons, 0,485 - 0,450; Foix, 0,486 - 0,452; Pamiers, 0,495 - 0,440; Lavelanet, 0,574 - 0,450; Les Cabannes, 0,677 - 0,545; Ax, 0,673 - 0,435; Nalzen et Roquefixade, 1,060 - 1,060.

Le mot uchau signifiait huitième partie. L'uchau valait la moitié du quart et celui-ci la moitié du pot ou justo. Plus anciennement on paraît avoir employé le pèga qui valait 4 quarts ou 8 uchaus.

A Massat on se servait du quartier qui valait aussi 4 quarts.

La livre d'huile se divisait partout en 2 demi-livres, la demi-livre en 2 quarts, le quart en 2 demi-quarts.

Pour le vin il y avait un grand nombre d'autres mesures pour des capacités supérieures. A Ax c'était le *cuivre*, d'une valeur de 14 uchaus et demi. Aux Cabannes on utilisait le *cire*, de 18 litres 750, la *charge*, de 5 cires et la *pipe* de 5 charges. A Castillon, le *barral* valait 9 pots ou 17 l. 100, la *charge* de 1^{re} classe valait 6 barraux, la charge de 2^e classe 12 barraux et celle de 3^e classe 18 barraux. A Mirepoix on comptait quatre classes de

charges : la 1^{re} de 80 pots ou 151 l. 360; la seconde de 72 pots ou 136 l. 224; la troisième de 68 pots ou 128 l. 656 et la quatrième de 60 pots ou 113 l. 520.

La charge de Lavelanet pesait 300 livres poids de marc. Le marc de Paris, ou marc de Troyes pesant 244 gr. 752, cela faisait donc 146 kg. 832 pour la charge qui contenait, d'après la pesanteur du vin, ce qui vaut environ 64 pots. A Saint-Girons, le barral valait 18 pots ou 35 l. 712, la charge 3 barraux et le *char* 6 charges. Foix, Le Fossat, Pamiers, Varilhes avaient le barral et la pipe. Le barral valait 20 pots ou 40 litres à Foix, et la pipe 12 barraux. Dans les trois autres villes, le barral valait 18 pots et la pipe 12 barraux. A Sainte-Croix on utilisait le *barril* de 108 uehaus ou 49 l. 788, la *barrigue* de 4 barrils et la pipe de 2 barriques.

Pour les graines on utilisait le *setier*, qui avoisinait l'hectolitre, en plus ou en moins. Il se divisait en 8 *mesures*, la mesure en 4 *boisseaux* et le boisseau en 2 *pugnères*. A Saint-Girons la mesure s'appelait *quartier*. Voici la valeur du setier en décalitres pour quelques localités importantes : Foix, 10,440; Pamiers, 11,058; Saint-Girons, 7,225; Lavelanet, 9,263; Ax, 9,984; Les Cabannes, 11,058; Varilhes, 11,058; Vicdessos, 11, 184; Quérigut, 9,023.

La mesure, qu'on utilise encore couramment aujourd'hui, est une petite caisse profonde de 15 cm. et en forme de parallépipède, ce qui lui donne un côté plus étroit pour faciliter l'ensachement. Elle se fait *rase* pour les denrées suivantes : blé, seigle, maïs, sarrasin, avoine, haricots, pois, lentilles, fèves. On la fait *comble* pour les suivantes : pommes de terre, noisettes, noix, pommes, châtaignes, prunes et autres fruits secs, son, cendres, glands, graines de chanvre, de trèfle et de luzerne. Pour la graine de lin on la faisait comble à Foix, à Castillon et dans quelques autres localités, mais non partout ailleurs. Des fabricants d'huile peu scrupuleux se servaient parfois, pour acheter la graine de lin, de mesures peu profondes mais larges qui, étant comblés, contenaient beaucoup plus de grain que la quantité légale.

La mesure légale de 12 litres 50 s'appelait « *mesure-litre* » pour la différencier de la « *mesure-grand* » qui valait 14 litres et qui servait exclusivement à mesurer les denrées que le métayer livrait à son propriétaire selon l'usage.

Signalons enfin une mesure qui n'a rien d'officiel ni de précis, le « *faudat* » (de « *faudo* » : giron). Il désigne la quantité de denrées qu'on met dans un tablier dont on relève les pans vers la ceinture. Le tablier, appelé dans notre dialecte « *dabantal* » la ceinture. Le tablier, appelé dans notre dialecte « *dabantal* » ou « *faudal* », désigne le vêtement qui couvre le giron, depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Bau quèrre un *faudat* de clousquets : je vais chercher un plein tablier de haricots verts.

Les mesures de capacité destinées aux liquides datent pour la plupart du XIII^e siècle. C'est à l'abbé de Saint-Antonin de Pamiers, Maurin II, que nous les devons. Cet abbé reforma les poids et les mesures de la contrée en 1240 et créa la *pipe*, le *barral*, la *juste* et l'*uchau*.

Mesures de volume.

Les mesures de volume étaient nombreuses car il y en avait pour le bois, le charbon de bois, le sel, le charbon de terre, le plâtre et la chaux.

1. — POUR LE BOIS, l'une des mesures les plus couramment employées était la canne, ainsi appelée parce que, pour faire la mesure, on empilait les bûches en un tas qui mesurait une canne de haut, sur une canne de large, les bûches devant avoir 5 pams de long; mais l'un des biseaux de l'extrémité de la bûche était compris dans sa longueur tandis que le deuxième était négligé. On comprend que la canne, mesure de longueur, variant d'un lieu à un autre, la canne cube suivit les mêmes variations. Aussi relève-t-on des différences sensibles : à Foix elle valait 3 stères 703; à Pamiers, 3,748; à Saint-Girons et Castillon, 4,010; à Varilhes, 4,089; à Ax, 4,056...

A Léran elle valait 4 st. 010, mais on la faisait de deux manières : dans le 1^{er} mode on mettait les gros bouts des bûches alternativement d'un côté et de l'autre, et le dessus se trouvait de niveau de chaque côté; dans le deuxième mode, on mettait les gros bouts d'un seul côté, et comme on mesurait la hauteur de ce côté-là, l'autre côté se trouvait plus bas, ce qui diminuait la canne d'un huitième environ, la ramenant à 3 st. 509.

A Mirepoix, Mazères et Lavelanet, la canne s'appelait la *pile*, terme qui est toujours en usage dans le pays d'Olmes. Cependant, dans cette dernière région, la vraie pile se calcule en pams : les bûches doivent avoir régulièrement 5 pams de long, et la pile 4 pams de haut et 16 pams de long. En donnant au pam la longueur de 22 cm. et demi, ou le huitième de la canne de 1 m. 800, la pile fait donc près de 3 stères et demi. Cependant, dans le courant du XIX^e siècle les bûches avaient couramment 4 pams et demi de long dans les régions de Bélesta et de Fougax-et-Barrineuf. On adopta ensuite la longueur de 5 pams et, depuis 1939, on les fait souvent de 6 pams, ce qui donne à la pile un peu plus de 4 stères. Dans la pratique les bûches sont coupées à vue d'œil, surtout depuis que ce travail est exécuté par des ouvriers étrangers, et il n'est pas rare de rencontrer dans la même pile des bûches de 4, 5 et 6 pams.

A Carla-le-Peuple (Carla-Bayle), à Saverdun et à Saint-Ybars, la canne se nommait *bûcher*; mais alors que celui-ci valait 3 st. 372 dans les deux premières localités, il ne valait que 3 st. 289 dans la dernière.

A une époque déjà ancienne, aucune mesure pour le bois n'existait à Bélesta, aux Cabanes, à Montferrier, à Massat, à Tarascon, à Vicdessos; il se vendait à charges indéterminées de bêtes de somme, et parfois à charges humaines. A Quérigut aucun bois de chauffage ne se vendit pendant de longues années : on allait chercher dans la forêt voisine tout celui dont on avait besoin. Heureux temps !

2. — CHARBON DE BOIS. Sauf au Carla-le-Peuple, à Sainte-Croix, à Daumazan et à Saint-Ybars, dans toutes les autres localités du comté on mesurait le charbon de bois à la charge, « *la cargo* », qui allait de 426 à 528 litres. Elle était faite de 3 sacs ayant chacun 6 pams de long et 3 pams de large, vides et étendus

à terre. Elle valait en litres : 426 à Saint-Lizier, 472 à Saint-Paul-de-Jarrat et à Foix, 478 à Varilhes et Pamiers, 489 à Saurat et Labastide-de-Sérou, 494 à Quérigut, 497 à Tarascon et Les Cabannes, 503 à Montferrier et Lavelanet, 505 à Ax et au Mas-d'Azil, 509 à Saverdun, 511 à Bélesta, Castillon, Saint-Girons, Lérans, Massat, Mirepoix et Rimont, 521 à Oust, 528 à Viédessos. Les sacs devaient être, non pas attachés avec une corde, comme les sacs de grains, mais pleins jusqu'au bord. Pour les fermer afin que le charbon ne s'échappât pas, on plaçait au-dessus quelques branchages ou des fougères, puis on mettait deux bâtonnets en croix.

A Viédessos on consommait beaucoup de charbon dans les forges à la Catalane qui se trouvaient dans la région. Comme le pays était pauvre en bois et que le charbon de bois venait d'assez loin, de la région de Saint-Girons principalement, les acheteurs faisaient vider les sacs dans des caisses de 0 m³ 293 et ils exigeaient trois fois le contenu de la caisse pour une charge, ce qui la portait à 628 litres, soit environ aux cinq quarts d'une charge normale.

Au Carla-le-Peuple, Daumazan, Mazères et Saint-Ybars, le charbon de bois se vendait à la *comporte* qui devait se faire comble. Elle était respectivement, dans chacune de ces localités de : 102, 100, 122, et 103 kilos. A Sainte-Croix, il était vendu à la *sache*, grand sac qui contenait environ 2 comportes et demi. Mais ces comportes étaient assez petites.

3. — CHARBON DE TERRE. A Foix le charbon de terre se mesurait à la *pugnère*, sorte de mesure qu'on faisait comble et qui pesait 24 kg. 333. A Pamiers il était vendu au sac de 82 kg. 400, le sac ayant 5 pams de long et 6 pams de circonférence et contenant 2 quintaux. A Saverdun c'était le quintal de 40 kg. 500. A Mazères on utilisait la mesure pesant 13 kg. 718, soit une mesure ordinaire de grain qu'on faisait comble.

Dans le reste du comté il n'y avait aucune mesure pour le charbon de terre, celui-ci n'étant pas utilisé.

4. — PLÂTRE. A Ax, Sainte-Croix et Mazères, le plâtre se vendait au quintal qui valait 40 kg. 650 dans la première de ces localités, et 40 kg. 848 dans les deux autres. Il se vendait à la mesure dans les localités suivantes : Bélesta, mesure comble de 14 l. 15; Saurat, mesure comble de 15 l. 94; Foix, mesure rase de 13 l. 05; Lavelanet et Montferrier, mesure rase de 11 l. 10; Tarascon, mesure rase de 13 l. 04.

A Lérans, Le Peyrat et Pamiers on le vendait au setier qui valait respectivement 92 l. 80, 101 l. 14 et 104 l. 33. A Saint-Lizier c'était le *quartier* de 18 l. 06 et à Saint-Ybars le sac de 20 kg. 650. A Quérigut on le vendait à la charge de 24 l. 81, qui était composée de 2 sacs ayant chacun 3 pams de long sur 5 pams de large, vides et étendus à terre.

5. — LE SEL. Cette denrée se vendait un peu partout au quintal, à la mesure et au setier qui avaient à peu près la même valeur que pour le plâtre. Cependant on trouve à Saint-Girons la *quartière* de 18 l. 06, mesure rase. A Massat c'était le *quartier* de 18 l. 77, mesure rase également. Aux Cabannes on avait le

quintal de 108 livres, et à Saint-Paul-de-Jarrat, Tarascon et Vicdessos, le quintal de 106 livres.

6. — LA CHAUX. Pour la chaux nous trouvons le quintal dans les localités suivantes : Foix, 40 kg. 555; Pamiers, 41 kg. 200; Lavelanet, 41 kg. 900; Ax, 40 kg. 650; Bélesta, 40 kg. 331; Mazères, 40 kg.; Tarascon, 41 kg. 496. A Saint-Girons on utilisait la comporte de 49 kg. 389; elle se faisait comble et contenait environ 125 livres. A Massat, la comporte contenait 22 décalitres 207; on la remplissait avec 10 quartiers combles, une quatrième comble contenant à peu près une rase et deux neuvièmes.

Mesures de poids.

Dans toute la contrée, l'unité de poids était la livre *poids de table* avec laquelle se déterminait le quintal. On appelait poids de table un poids d'un type différent du *poids de marc*. Ce dernier était l'unité de poids usités au Moyen-Age dans les ateliers monétaires. Le marc de Paris, ou marc de Troyes, pesait 224 gr. 7529.

La livre poids de table avait différentes valeurs selon les localités. En voici quelques exemplaires : Foix, 405 gr. 55; Pamiers, 412 gr.; Saint-Girons, 398, 36; Lavelanet, 419; Ax, 406,50; Daumazan, 398; Castillon, 396; Lérans, 405,55; Vicdessos, 404,50; Quérigut, 408...

A Ax, le quintal de 100 livres se faisait de 108 livres pour le foin et de 104 livres pour l'huile. Le quintal de foin valait 108 livres à Castillon et Lérans, 105 livres à Daumazan et 112 livres à Quérigut. Celui de regain valait 112 livres à Lérans. La laine en suint se vendait à Daumazan au quintal de 105 livres.

Pour les poids de la mine de fer on utilisait le quintal dans les localités suivantes, avec sa valeur respective en kilos : Ax, 65,045; Bélesta, 60,497; Les Cabannes, 59,850; Foix, 64,888; La Bastide-de-Sérou, 65,045; Lavelanet, 58,660; Lérans, 62,455; Massat, 62,828; Montferrier, 58,660; Saint-Paul-de-Jarrat, 55,560; celles de Montgaillard, 60,833; Saurat, 61,225; Tarascon, 63,840; Vicdessos, 60,675. Partout ailleurs il n'y avait, anciennement, aucun commerce de fer.

Ce fut encore Maurin II, abbé de Saint-Antonin de Pamiers, qui reforma les poids de la contrée en 1240. Il fit couler en bronze des poids d'une livre, « *la liuro* », d'une demi-livre, « *mièjo-liuro* », d'un quart de livre, « *cartaro de liuro* », et de demi-quart de livre, « *mièjo-cartaro* ». Sur ces poids figuraient à l'avant, avec la légende : *mièjo-liuro*, etc, un cavalier armé, couvert de son écu, l'épée haute, courant vers la gauche, symbole du comte de Foix, seigneur de Pamiers en paréage avec l'abbé de Pamiers; au revers, les emblèmes de l'abbaye de Saint-Antonin et de la commune : château à trois tours, bateau de Saint-Antonin flottant sur la rivière et conduit par un aigle; millésime en lettres romaines.

Le musée de Toulouse possède un *quarteron* du XIII^e siècle, retrouvé à Foix et portant à l'avant l'écusson en bannière aux armes de Foix, trois pals de gueules sur champ d'or, légende : *cartaro de Foès*; au revers, un écusson fruste, un cercle de perles et la légende : *anno Diu M.CCXC*.

Adelin MOULIS.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais, Carcassonne.

Le Gérant : M. NOGUÉ

LES IMPRIMERIES BAILLET - CARCASSONNE

